

Il reconnaît les menaces d'attentats

Plusieurs établissements de Rouen ont été la cible de menaces d'attentats cette semaine. Le point sur cette affaire.

En Seine-Maritime, et particulièrement du côté de Rouen, la semaine a été marquée par les évacuations successives de lycées. Plusieurs jours de suite, les directions d'établissements scolaires rouennais ont en effet reçu des messages de menaces d'attentats. Un mineur de 17 ans avait finalement été interpellé.

Mineur au moment des faits, majeur aujourd'hui

Hier, Frédéric Teillet, le procureur de la République de Rouen, a donné une conférence de presse sur le sujet. Les faits ont provoqué « **24 évacuations et ont concerné 16 établissements** » en deux jours, a détaillé le procureur. Au total, 19 613 personnes, dont 16 624 élèves, ont subi l'évacuation.

Confiée à la police judiciaire, l'enquête a permis d'interpeller l'auteur présumé, scolarisé à Rouen, qui a fini par reconnaître les faits.

Sur le profil du jeune homme, mineur lors des faits mais majeur depuis jeudi, Frédéric Teillet explique qu'il a « **voulu reproduire une alerte similaire vue sur les réseaux sociaux** » et qu'il souhaitait « **faire rater les cours à un ami** ». Le jeune homme a été placé en détention provisoire, « **compte tenu de la gravité des faits** ».

Pour des faits de « menaces de mort sur des personnes chargées d'une mission de service public », il risque jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. Mais la question de sa minorité au moment des faits pourrait faire pencher la balance. Il sera jugé au mois d'octobre.